conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du :

mélange

Produit pharmaceutique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Organon & Co.

30 Hudson Street, 33nd floor

07302 Jersey City, New Jersey, U.S.A

Téléphone : 551-430-6000

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS EHSSTEWARD@organon.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

215-631-6999

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 1

Danger à long terme (chronique) nour le

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H360D: Peut nuire au fœtus.

H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H360D Peut nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version Date 3.5 09.04

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Bétamethasone

Etiquetage supplémentaire

EUH208

Contient 4-Chloro-3-méthylphénol.

Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange contient des ingrédients considérés comme persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT), ou bien très persistants et très bio-accumulables (vPvB).

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration
	NoCE		(% w/w)
	NoIndex		, ,
	Numéro d'enregis-		
	trement		
4-Chloro-3-méthylphénol	59-50-7	Acute Tox. 4; H302	0,1
	200-431-6	Acute Tox. 4; H312	
	604-014-00-3	Skin Corr. 1C;	
		H314	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 3.5 09.04.2021 1685854-00009 Date de la première version publiée: 17.05.2017

Substances PBT et vPvB :	78-44-9 06-825-4	toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie cutanée: 1.100 mg/kg Acute Tox. 2; H330 Repr. 1B; H360D STOT RE 1; H372 (Glande pituitaire, Système immunitaire, muscle, thymus, Sang, Glande surrénale) Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000 Limite de concentration spécifique STOT RE 1; H372 >= 0,01 % Repr. 1B; H360D >= 0,01 %	0,064
Décaméthylcyclopentasiloxane 54	41-02-6 08-764-9		7

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équi-

pement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe (voir chapitre 8).

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

savon et beaucoup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

ser.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Si une irritation se développe et persiste, consulter un méde-

cin.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Peut nuire au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

Peut déclencher une réaction allergique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone Oxydes de silicium Formaldéhyde

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE

L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Eviter le contact avec la peau et les vêtements.

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, va-

peurs ou aérosols. Ne pas avaler.

Éviter le contact avec les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pen-

dant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les re-

mettre.

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-

teneurs

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Stocker en tenent compte des législations patienneles enécifiques

nant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage

en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Peroxydes organiques

Explosifs Gaz

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 3.5 09.04.2021 Date de la première version publiée:

17.05.2017

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Pétrolatum	8009-03-8	VME (fraction inhalable)	5 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Cancérogène, Catégorie 3, National Institute for Occupational Safety and Health, Deutsche Forschungsgemeinschaft			
Bétamethasone	378-44-9	TWA	1 μg/m3 (OEB 4)	Interne
	Information supplémentaire: Peau			
		limite d'essuyage	10 μg/100 cm ²	Interne

Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Formaldéhyde	50-00-0	VLÉ	0,6 ppm 0,74 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Sensibilisateurs; Les substances marquées d'un S provoquent particulièrement souvent des réactions. d'hypersensibilité (maladies allergiques)., Cancérogène, Catégorie 2, National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Deutsche Forschungsgemeinschaft, Health and Safety Executive (Occupational Medicine and Hygiene Laboratory), Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VME	0,3 ppm 0,37 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Sensibilisateurs; Les substances marquées d'un S provoquent particulièrement souvent des réactions. d'hypersensibilité (maladies allergiques)., Cancérogène, Catégorie 2, National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Deutsche Forschungsgemeinschaft, Health and Safety Executive (Occupational Medicine and Hygiene Laboratory), Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		STEL	0,6 ppm 0,74 mg/m3	2004/37/EC
	Information supplémentaire: Sensibilisation cutanée, Agents cancérigènes ou mutagènes			
		TWA	0,3 ppm 0,37 mg/m3	2004/37/EC
	Information supplémentaire: Sensibilisation cutanée, Agents cancérigènes ou mutagènes			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 3.5 09.04.2021 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Décaméthylcyclopen- tasiloxane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	97,3 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	62 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	24,2 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	17,3 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	4,3 mg/m3
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg p.c./jour
Propylèneglycol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	168 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	50 mg/m3
4-Chloro-3- méthylphénol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,289 mg/m3
• •	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,567 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,551 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,783 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	İngestion	Long terme - effets systémiques	0,892 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

contoniation produce care one	(i itzo) comormoment da itogioment (c	-,
Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Pétrolatum	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	9,33 Aliments mg
		/ kg
Décaméthylcyclopentasiloxane	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	11 mg/kg
	Sédiment marin	1,1 mg/kg
	Sol	3,77 mg/kg
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	13 Aliments mg /
		kg
Propylèneglycol	Eau douce	260 mg/l
	Eau de mer	26 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	183 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	20000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	572 mg/kg
	Sédiment marin	57,2 mg/kg
	Sol	50 mg/kg
4-Chloro-3-méthylphénol	Eau douce	0,015 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,015 mg/l
	Eau de mer	0,002 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	2,286 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 Version Date de révision: Date de la première version publiée: 3.5 09.04.2021 1685854-00009

17.05.2017

Sédiment d'eau douce	13,981 mg/kg poids sec (p.s.)
Sédiment marin	13,981 mg/kg poids sec (p.s.)
Sol	6,399 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Les technologies de confinement appropriées aux contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, le vide de convoyage à partir d'un système fermé, le conditionnement avec joint gonflable du récipient stationnaire, enceinte ventilée, etc.).

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Pratiquement aucune manipulation à découvert n'est autorisée.

Utilisez des systèmes de traitement fermés ou des technologies de confinement.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des

lunettes.

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez

des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des

poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel Gants résistant aux produits chimiques

Prévoir deux paires de gants. Remarques

Protection de la peau et du

Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

corps

Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la

tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'évi-

ter les surfaces exposées de la peau.

Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour

retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas Protection respiratoire

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utili-

ser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN SN 14387

Filtre de type Type mixte protégeant des particules, des gaz/vapeurs inor-

ganiques et des vapeurs organiques (AB-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : crème

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Non classé comme danger d'inflammabilité

Couleur blanc

Odeur Donnée non disponible Seuil olfactif Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Inflammabilité (solide, gaz)

Inflammabilité (liquides) Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Point d'éclair > 93,3 °C

Température d'auto-

inflammabilité

Température de décomposition Température de décompo- :

sition

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Donnée non disponible pΗ

Viscosité

Viscosité, cinématique Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Pression de vapeur Donnée non disponible

Densité relative Donnée non disponible

Densité Donnée non disponible

Densité de vapeur relative Non applicable

Caractéristiques de la particule

Taille des particules Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs Non explosif

Propriétés comburantes La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

rant.

Taux d'évaporation : Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Des produits de décomposition dangereux se formeront à des

températures élevées.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique : Formaldéhyde

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

4-Chloro-3-méthylphénol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 600 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2,871 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg

Méthode: Avis d'expert

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règle-

ment UE 1272/2008, Annexe VI

Bétamethasone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

DL50 (Souris): > 4.500 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,4 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Décaméthylcyclopentasiloxane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 8,67 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

4-Chloro-3-méthylphénol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404

Résultat : Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

Bétamethasone:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation légère de la peau

Décaméthylcyclopentasiloxane:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

4-Chloro-3-méthylphénol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 3.5 09.04.2021 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Bétamethasone:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Décaméthylcyclopentasiloxane:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

4-Chloro-3-méthylphénol:

Type de Test : Test de Maximalisation Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou

prouvé, chez l'homme

Bétamethasone:

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cochon d'Inde Résultat : Sensibilisateur faible

Décaméthylcyclopentasiloxane:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Souris Résultat : négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

4-Chloro-3-méthylphénol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Bétamethasone:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e) Résultat: équivoque

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Décaméthylcyclopentasiloxane:

Génotoxicité in vitro

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur) Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Type de Test: Essai de synthèse non programmée de l'ADN

(UDS) sur des hépatocytes de mammifères in vivo

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation Méthode: OCDE ligne directrice 486

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Composants:

4-Chloro-3-méthylphénol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduc-

tion et le développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Bétamethasone:

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Espèce: Lapin

Voie d'application: Intramusculaire

Toxicité pour le développement: LOAEL: 0,05 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Fœtotoxicité., Des malformations ont été observées.

Espèce: Rat

Voie d'application: Sous-cutané

Toxicité pour le développement: LOAEL: 0,42 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Des malformations ont été observées.

Espèce: Souris

Voie d'application: Intramusculaire

Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg

/ kg

Résultat: Des malformations ont été observées.

Toxicité pour la reproduction

- Evaluation

Preuves manifestes d'effets néfastes sur la croissance, sur la

base de l'expérimentation animale.

Décaméthylcyclopentasiloxane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Méthode: OPPTS 870.3800

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

: Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Méthode: OPPTS 870.3800

Résultat: négatif

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5 Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

4-Chloro-3-méthylphénol:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Bétamethasone:

Organes cibles : Glande pituitaire, Système immunitaire, muscle, thymus,

Sang, Glande surrénale

Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

4-Chloro-3-méthylphénol:

Espèce : Rat

NOAEL : 200 mg/kg

LOAEL : 400 mg/kg

Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 28 jours

Bétamethasone:

Espèce : Lapin LOAEL : 0.05 %

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 10 - 30 jr

Organes cibles : Glande pituitaire, Système immunitaire, muscle

Espèce : Rat LOAEL : 0.05 %

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 8 Sem. Organes cibles : thymus

Espèce : Souris LOAEL : 0.1 %

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 8 Sem. Organes cibles : thymus

Espèce : Chien LOAEL : 0,05 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 28 ir

Organes cibles Sang, thymus, Glande surrénale

Décaméthylcyclopentasiloxane:

Espèce Rat

NOAEL 1.000 mg/kg LOAEL > 1.000 mg/kgVoie d'application Ingestion

Méthode OCDE ligne directrice 408

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0.1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Composants:

Bétamethasone:

Organes cibles: Glande surrénale Inhalation Contact avec la peau Symptômes: Rougeur, prurit, Irritation

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

4-Chloro-3-méthylphénol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 917 µg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Chlorella pyrenoidosa (Chlorelle)): 15 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

EC10 (Chlorella pyrenoidosa (Chlorelle)): 2,3 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: 22,86 mg/l Durée d'exposition: 60 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 0,15 mg/l

Durée d'exposition: 28 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Méthode: OCDE Ligne directrice 204

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,32 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Bétamethasone:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Americamysis bahia (crevette de Mysid)): > 50 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 34

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 34

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC: 0,052 mg/l

Durée d'exposition: 32 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

NOEC: 0,07 µg/l

Durée d'exposition: 219 jr

Espèce: Oryzias latipes (médaka) Méthode: OCDE ligne directrice 229

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 8 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chro-1.000

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

nique pour le milieu aqua-

tique)

Décaméthylcyclopentasiloxane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 16 μg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 2,9 µg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 12

μg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 12

μg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 : > 2.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: 88/302/CEE

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 14 µg/l

Durée d'exposition: 90 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 15 µg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

4-Chloro-3-méthylphénol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 78 % Durée d'exposition: 15 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301

Décaméthylcyclopentasiloxane:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 0,14 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 310

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

4-Chloro-3-méthylphénol:

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)

Facteur de bioconcentration (FBC): 5,5 - 13

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 0,477

Bétamethasone:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 2,11

Décaméthylcyclopentasiloxane:

Bioaccumulation : Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Facteur de bioconcentration (FBC): 7.060 - 13.300

Méthode: OCDE ligne directrice 305

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 8,023

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange contient des ingrédients considé-

rés comme persistants, bio-accumulables et toxiques (PBT), ou bien très persistants et très bio-accumulables (vPvB).

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane:

Evaluation

:

Cette substance est considérée comme persistante, bioaccu-

mulable et toxique (PBT).

: Cette substance est considérée comme très persistante et

très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Potentiel de perturbation

endocrinienne

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

cation.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3077
ADR : UN 3077
RID : UN 3077
IMDG : UN 3077
IATA : UN 3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Bétamethasone)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Bétamethasone)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Bétamethasone)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(betamethasone)

IATA : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(betamethasone)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

 ADN
 : 9

 ADR
 : 9

 RID
 : 9

 IMDG
 : 9

 IATA
 : 9

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9 Code de restriction en tun- : (-)

nels

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 956

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionne- : 956

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version 3.5

Date de révision: 09.04.2021

Numéro de la FDS: 1685854-00009

Date de dernière parution: 10.10.2020 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Dangereux pour l'environne-

ment

ADR

Dangereux pour l'environne-

oui

ment

RID

Dangereux pour l'environne-

ment

IMDG

Polluant marin

oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne-

oui

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne-

oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Décaméthylcyclopentasiloxane (Numéro sur la liste 70)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Décaméthylcyclopentasiloxane

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

Non applicable

(Annexe XIV)

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

Non applicable

qui appauvrissent la couche d'ozone

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

Non applicable

organiques persistants (refonte)

Non applicable

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82)

2.000 kg

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 3.5 09.04.2021 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2): Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Le produit appartient au groupe chimique 1 selon l'Ordonnance sur les produits chimique suisse (OChim 813.11).

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées

par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion. H312 : Nocif par contact cutané.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des veux.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H330 : Mortel par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H360D : Peut nuire au fœtus.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 3.5 09.04.2021 Date de la première version publiée:

17.05.2017

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Corr. : Corrosion cutanée Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2004/37/EC : Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs

contre les risques liés à l'exposition à des agents cancéri-

gènes ou mutagènes au travail

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

2004/37/EC / STEL : Valeur limite à courte terme 2004/37/EC / TWA : moyenne pondérée dans le temps CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition caculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA -Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC -Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO -Organisation internationale de normalisation: KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants: LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test: LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chi-

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Betamethasone (0.05%) Cream Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 10.10.2020 3.5 09.04.2021 Date de la première version publiée:

17.05.2017

miques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

Classification du mélange: Procédure de classification:

Repr. 1B H360D Méthode de calcul STOT RE 1 H372 Méthode de calcul Aquatic Chronic 1 H410 Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR